

À publier immédiatement

Remise en fonction des barrières de stationnement et nouvelle tarification des stationnements pour les usagers et les visiteurs dans les installations du CISSS du Bas-Saint-Laurent

Rimouski, le 1^{er} juillet 2020 – Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) du Bas-Saint-Laurent informe la population de la remise en fonction graduelle des barrières dans ses stationnements, et ce, à compter du 6 juillet prochain. La nouvelle tarification des stationnements pour les usagers et les visiteurs, entérinée par le conseil d'administration du CISSS lors de la séance du 17 juin 2020, entrera en vigueur à ce moment.

Date de remise en fonction

- Le 6 juillet : Rimouski, La Matapédia, Kamouraska et Témiscouata
- Le 9 juillet : Rivière-du-Loup
- À déterminer : La Mitis, La Matanie et Les Basques

Les usagers et les visiteurs des installations du CISSS du Bas-Saint-Laurent pourront ainsi bénéficier d'une gratuité pour les deux premières heures de stationnement ainsi que d'un tarif maximal quotidien entre 5 \$ et 10 \$, selon la MRC dans laquelle l'installation se trouve. Cette tarification est conforme à la nouvelle circulaire ministérielle.

Rappelons que les centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) offrent un accès gratuit aux visiteurs des personnes hébergées. Les tarifs des employés et des médecins demeureront inchangés jusqu'en avril 2021.

MRC de Rimouski-Neigette

	Durée	Tarifs en vigueur
Hôpital régional de Rimouski CLSC de Rimouski (165, des Gouverneurs)	Moins de 2 heures	Gratuit
	2 h 01 à 3 h 59	6,00 \$
	4 h et plus	10,00 \$
	Forfait hebdomadaire	45,00 \$
	Forfait mensuel	90,00 \$

MRC de Rivière-du-Loup

	Durée	Tarifs en vigueur
Centre hospitalier régional du Grand-Portage	Moins de 2 heures	Gratuit
	2 h 01 à 3 h 59	4,00 \$
	4 h et plus	7,00 \$
	Forfait hebdomadaire	30,00 \$
	Forfait mensuel	60,00 \$

MRC du Kamouraska, du Témiscouata, des Basques, de la Matanie, de la Matapédia et de la Mitis

	Durée	Tarifs en vigueur
*Hôpital Notre-Dame-de-Fatima	Moins de 2 heures	Gratuit
*Hôpital Notre-Dame-du-Lac	2 h 01 à 3 h 59	3,00 \$
**Centre multiservices de Trois-Pistoles	4 h et plus	5,00 \$
**Hôpital de Matane	Forfait hebdomadaire	25,00 \$
Hôpital d'Amqui	Forfait mensuel	50,00 \$
**Centre multiservices de La Mitis		

*Pour les hôpitaux de Notre-Dame-de-Fatima et de Notre-Dame-du-Lac, il est demandé aux usagers d'utiliser pour le moment les horodateurs situés dans le stationnement pour effectuer le paiement.

** Aux centres multiservices de Trois-Pistoles et de La Mitis ainsi qu'à l'Hôpital de Matane, les tarifs entreront en vigueur ultérieurement à la suite de l'implantation des équipements prévus à la phase 1 et 2 de l'amélioration de l'accès aux stationnements.

Soyez assurés que le CISSS du Bas-Saint-Laurent a mis en place les mesures sanitaires requises aux bornes de paiement.

À propos du CISSS du Bas-Saint-Laurent

Le Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent est un établissement qui a pour mission de maintenir, améliorer et restaurer la santé et le bien-être de la population bas-laurentienne en rendant accessible un ensemble de services de santé et de services sociaux, intégrés et de qualité, contribuant ainsi au développement social et économique du Bas-Saint-Laurent. Avec un budget de plus de 709 M\$, le CISSS emploie quelque 7500 employés, peut compter sur 582 médecins, dentistes et pharmaciens et des centaines de bénévoles qui ont à cœur les soins et services à la population ainsi que les valeurs de l'établissement, soit la collaboration, l'humanisation, l'engagement et la responsabilisation.

Information : Ariane Doucet-Michaud
Conseillère-cadre aux communications stratégiques
à la présidence-direction générale et relations avec les médias
418 734-2112 (bureau)
418 318-4751 (cellulaire)
ariane.doucet.cisssbsl@ssss.gouv.qc.ca
www.cisss-bsl.gouv.qc.ca